

## Licence Académique Travaux Publics

### Objectif

Cette formation a pour objet d'assurer aux étudiants une formation polyvalente dans le secteur des Travaux Publics (infrastructures routières et autoroutières, réseau des chemins de fer, infrastructures portuaires et aéroportuaires) qui connaît de nos jours un essor économique et social considérable, Elle vise en outre à assurer aux diplômés une insertion socioprofessionnelle certaine pour la conduite des projets de construction aussi bien dans les bureaux d'études et les laboratoires d'études techniques que dans les entreprises publiques ou privées et les administrations affiliées au secteur des Travaux Publics.



La formation est structurée en 6 semestres dont les deux premiers (Socle commun) concernent tous les étudiants du domaine Sciences et Technologies. La première année (semestres S1 et S2) est suivie de deux semestres pluridisciplinaires en **Génie Civil, Travaux Publics et Hydraulique** (semestres S3 et S4). L'étudiant recevra pendant la troisième année une formation spécifique au secteur des Travaux Publics (semestres S5 et S6) lui permettant d'acquérir des connaissances dans le domaine des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.



### – Profils et compétences visées

Le secteur des Travaux Publics constitue un créneau porteur en pleine évolution technologique : nouveaux

matériaux de haute performance, nouvelles techniques de construction et diverses méthodes de réalisation, outils de conception et de calcul de plus en plus performants et d'une volonté politique indiscutable. Cette dynamique est amplifiée par une demande accrue en compétences techniques diverses (conception et conduite des projets, supervision des phases de réalisation, prise de décision, etc.). A ce titre, la formation en Licence en Travaux Publics vient accompagner ces évolutions et contribuer à alimenter durablement ce secteur par des diplômés capables de s'intégrer dans les entreprises, dans les bureaux d'études ou de contrôle technique et dans les administrations locales ou nationales qui lui sont affiliées.



### – Potentialités régionales et nationales d'employabilité

Les potentialités d'employabilité sont nombreuses et variées. On retient essentiellement les métiers suivants :

- Conception et calcul des ouvrages (bureaux d'études) ;
- Contrôle et suivi des travaux (bureaux de contrôle) ;
- Suivi et réalisation des travaux (entreprises).
- Conception, réalisation et maintenance des infrastructures aéroportuaires
- Préparation des schémas de développement et d'aménagement des infrastructures aéroportuaires.
- Conception, réalisation et maintenance des infrastructures maritimes et portuaires.

